

Territoires transfrontaliers, politiques régionales et nationales : quelle coordination à l'horizon 2014-2020 ?

24 octobre 2012

Paris, Ministère des Affaires étrangères



Mission Opérationnelle Transfrontalière



Ce projet est cofinancé par l'Union Européenne dans le cadre du programme Europ'Act.
L'Europe s'engage en France avec le Fonds européen de développement régional.



Ouverture

**L'impact des contextes
européen et national sur la
coopération transfrontalière**

FRÉDÉRIC BASAGUREN

**Ambassadeur pour les Commissions
intergouvernementales, la coopération et les questions
frontalières, Ministère des affaires étrangères, direction
de l'Union européenne**



Ouverture

L'impact des contextes
européen et national sur la
coopération transfrontalière

MICHEL DELEBARRE

**Ancien ministre d'Etat, sénateur-maire de Dunkerque,
membre du Comité des Régions, président de la MOT**



Introduction

Articuler la gouvernance
transfrontalière, les
stratégies et les
financements

JEAN PEYRONY

Directeur général de la MOT



Programme de la conférence

- 10h00** Introduction
- 10h30** Pause
- 10h45** **Partie 1 – Rationaliser la gouvernance multi-niveaux de la coopération**
- 12h30** Déjeuner
- 14h00** **Partie 2 - Placer la coopération au cœur de la programmation 2014-2020**
- 15h30** Pause
- 15h45** **Partie 3 –Renforcer la place du développement territorial transfrontalier**
- 17h30** Synthèse des débats et conclusions
- 18h00** Fin de la conférence



Présentation du guide méthodologique

1. Contexte
2. Diagnostic
3. Recommandations



1. Contexte

≡ Contexte français

≡ Contexte européen

≡ **Projet Europ'Act**



1. Contexte

Contexte français

- ≡ **Mission parlementaire pour la coopération transfrontalière Blanc – Keller – Sanchez Schmid (rapport publié en juin 2010) ;**

- ≡ **Réunions interministérielles pour envisager les suites de la mission parlementaire (de septembre 2010 à janvier 2011) ;**

- ≡ **Réflexions sur une nouvelle étape de la décentralisation (depuis mai 2012)**



1. Contexte

Contexte européen

- ≡ Octobre 2011: **Propositions législatives : un règlement spécifique pour la coopération territoriale, des instruments de développement territorial intégré**
- ≡ Mars 2012: **Document de travail de la Commission sur le CSC (Cadre Stratégique Commun)**
- ≡ Fin 2012: **Accord attendu sur le budget post-2013; adoption du nouveau paquet législatif**
- ≡ 2013: **Finalisation des nouveaux documents de programmation (Accords de partenariat et Programmes opérationnels)**
- ≡ 2014: **Démarrage des programmes**

1. Contexte

Projet Europ'Act (I)

- ≡ **Projet financé par Europ'Act, programme d'assistance technique nationale français: réaliser un guide méthodologique portant sur la coopération transfrontalière aux frontières françaises.**
- ≡ **Objectif : améliorer l'articulation entre la politique de cohésion, les dispositifs de gouvernance et les logiques territoriales transfrontalières.**
- ≡ **Phases du projet :**
 - ≡ **Phase 1 (août 2011 – février 2012) : diagnostic de la gouvernance sur les frontières**
 - ≡ **Phase 2 (mars– juin 2012) : Expérimentation à la frontière franco-italienne**
 - ≡ **Phase 3 (juin – octobre 2012) : Elaboration du guide méthodologique**
- ≡ **Le guide méthodologique est destiné aux collectivités territoriales, aux services de l'Etat, aux instances des programmes, et à l'ensemble des acteurs de la coopération transfrontalière.**
- ≡ **La conférence finale vise à présenter et à débattre les principales conclusions de ces travaux.**



1. Contexte

Projet Europ'Act (II)

- ≡ Une étude fondée sur les entretiens avec les acteurs de la coopération transfrontalière
- ≡ **73 entretiens et 130 personnes interviewées**

Entretiens par frontière

- ≡ France – Angleterre : 5
- ≡ France – Belgique : 10
- ≡ Grande Région : 7
- ≡ Rhin Supérieur : 11
- ≡ France – Suisse : 10
- ≡ France – Italie : 21
- ≡ France – Espagne : 11
- ≡ France – Brésil – Suriname : 2

Entretiens par type d'acteurs

- ≡ 12 Conseils Régionaux
- ≡ 5 Conseils Généraux
- ≡ 9 SGAR
- ≡ 8 intercommunalités
- ≡ 3 autres établissements publics
- ≡ 3 Ministères
- ≡ 10 structures de coopération locale (GECT, Eurodistricts, Consorcio, etc.)
- ≡ 3 structures de coopération régionale (Eurorégions, CTP)
- ≡ 9 STC
- ≡ 10 collectivités étrangères
- ≡ 4 services des Etats voisins



1. Contexte

Projet Europ'Act (III)

≡ Structure du guide méthodologique

≡ Partie 1 - DIAGNOSTIC

- ≡ Etat des lieux (fiches géographiques : France-Royaume Uni, France-Belgique, Grande Région, Rhin supérieur, France-Suisse, France-Italie, France-Espagne, France –Brésil-Suriname)
- ≡ Diagnostic transversal (gouvernance, stratégies, financement)

≡ Partie 2 - RECOMMANDATIONS

- ≡ Recommandations générales
- ≡ Cadre organisationnel français
- ≡ Politique de cohésion 2014-2020



2. Diagnostic

≡ **Gouvernance**

≡ **Stratégies**

≡ **Financement**



2. Diagnostic

Gouvernance

- ≡ **Positionnement des partenaires institutionnels dans la coopération transfrontalière (collectivités et Etat) non stabilisé**
- ≡ **Diversité des configurations des structures de coopération transfrontalière (coopération horizontale et multi-niveaux, structuration juridique)**
- ≡ **Persistance de plusieurs types de cloisonnement (interne et externe, vertical et horizontal)**



2. Diagnostic

Stratégies

- ≡ **Le transfrontalier, un enjeu transversal, mais marginal des politiques publiques**
- ≡ **Prééminence des stratégies transfrontalières sectorielles sur les stratégies intégrées**
- ≡ **Difficulté de l'articulation multi-niveaux**
- ≡ **Prédominance des réflexions à court terme et moyen terme**



2. Diagnostic

Financement

- ≡ Une marge importante d'amélioration du processus d'élaboration des programmes INTERREG
- ≡ Complexité de la question des périmètres et des sous-ensembles des programmes
- ≡ Standardisation des axes des programmes, malgré la diversité des territoires transfrontaliers
- ≡ Place réduite des instruments de financement hors INTERREG

- ≡ Certains acteurs institutionnels et structures de gouvernance ont des stratégies de coopération transfrontalière très abouties, d'autres doivent les approfondir.
- ≡ **Coopération transfrontalière largement structurée par le cadre des programmes INTERREG.**
- ≡ **Articulation des stratégies de coopération et des instruments de financement (notamment les programmes INTERREG) à améliorer.**
- ≡ **Articulation assez réduite entre les dispositifs de gouvernance, les stratégies et les instruments de financement de la coopération transfrontalière.**



3. Recommandations

- ≡ **Recommandations générales**
- ≡ **Cadre organisationnel français**
- ≡ **Politique de cohésion 2014-2020**



3. Recommandations

Recommandations générales

1. Renforcer l'articulation stratégie-gouvernance-financement
2. Intégrer le transfrontalier au droit commun dans les politiques publiques
3. Renforcer la gouvernance multi-niveaux du transfrontalier



3. Recommandations

Cadre organisationnel français

4. A l'échelle locale, renforcer le rôle des collectivités territoriales et des groupements dans la construction des territoires transfrontaliers
5. A l'échelle régionale, renforcer le rôle stratégique des régions, en concertation avec les autres collectivités et groupements
6. Au niveau national, assurer une veille et un pilotage thématique par frontière
7. Identifier des référents transfrontaliers par ministère
8. Créer un comité de pilotage interministériel sur le transfrontalier
9. Désigner des préfets référents frontaliers
10. Renforcer l'observation sur les questions transfrontalières

3. Recommandations

Politique de cohésion 2014-2020 (I)

11. Renforcer la place de la coopération transfrontalière dans l'Accord de partenariat
12. Mettre en cohérence les Accords de partenariats de la France et des Etats voisins sur les aspects liés à la coopération transfrontalière
13. Respecter le principe de partenariat dans l'élaboration et le suivi de l'Accord de partenariat
14. Donner une dimension transfrontalière aux diagnostics de l'Accord de partenariat et des programmes de coopération
15. Mettre en œuvre les outils de développement territorial intégré

Niveau européen

Union Européenne

Cadre stratégique commun

Niveau national

ETAT A

ETAT B

Accord de Partenariat

Accord de Partenariat

Niveau régional

AUTORITES REGIONALES

Programme de coopération

AUTORITES REGIONALES

Autorité de gestion STC

GECT ou équivalent

Niveau local

AUTORITES LOCALES

PARTIES PRENANTES

Projets sectoriels

Projets territoriaux ITI, CLLD

AUTORITES LOCALES

PARTIES PRENANTES



Investissements territoriaux intégrés

Dimension thématique

Concentration sur les objectifs Europe 2020

Croissance intelligente

R&I
TIC
PME / PMI



Croissance durable

Economie à faibles émissions de carbone /
Efficacité énergétique
Prévention des risques
Mobilité durable



Croissance inclusive

Emploi
Inclusion sociale
Lutte contre la pauvreté
Education

Dimension territoriale

Stratégies et actions intégrées

Quartiers défavorisés

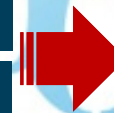
Villes

Régions métropolitaines

Régions rurales

Parcs naturels

Zones fonctionnelles: territoires
transfrontaliers...



Outil de
gouvernance

ITI

3. Recommandations

Politique de cohésion 2014-2020 (II)

16. Améliorer le processus d'élaboration des programmes

17. Mettre en place des mécanismes de coordination entre les Fonds et entre les programmes

18. Mieux distinguer différents types de projets

19. Améliorer la mise en œuvre des programmes

20. Renforcer les outils de capitalisation et de mise en réseau



Merci de votre attention

Pour plus d'information

www.espaces-transfrontaliers.eu

Contact

38, rue des Bourdonnais
75001 Paris – France
mot@mot.asso.fr
Tél. : +33 (0)1 55 80 56 80



Partie 1

Rationaliser la gouvernance multi-niveaux de la coopération

Bonne pratique - Le Rhin supérieur

CHARLES BUTTNER

**Président du Conseil général du Haut-Rhin,
Porte-parole de la Région Métropolitaine Trinationale du
Rhin Supérieur (RMT)**

Surface : 21.518 km²

Population : 5,9 millions

PIB : 202,5 milliards €

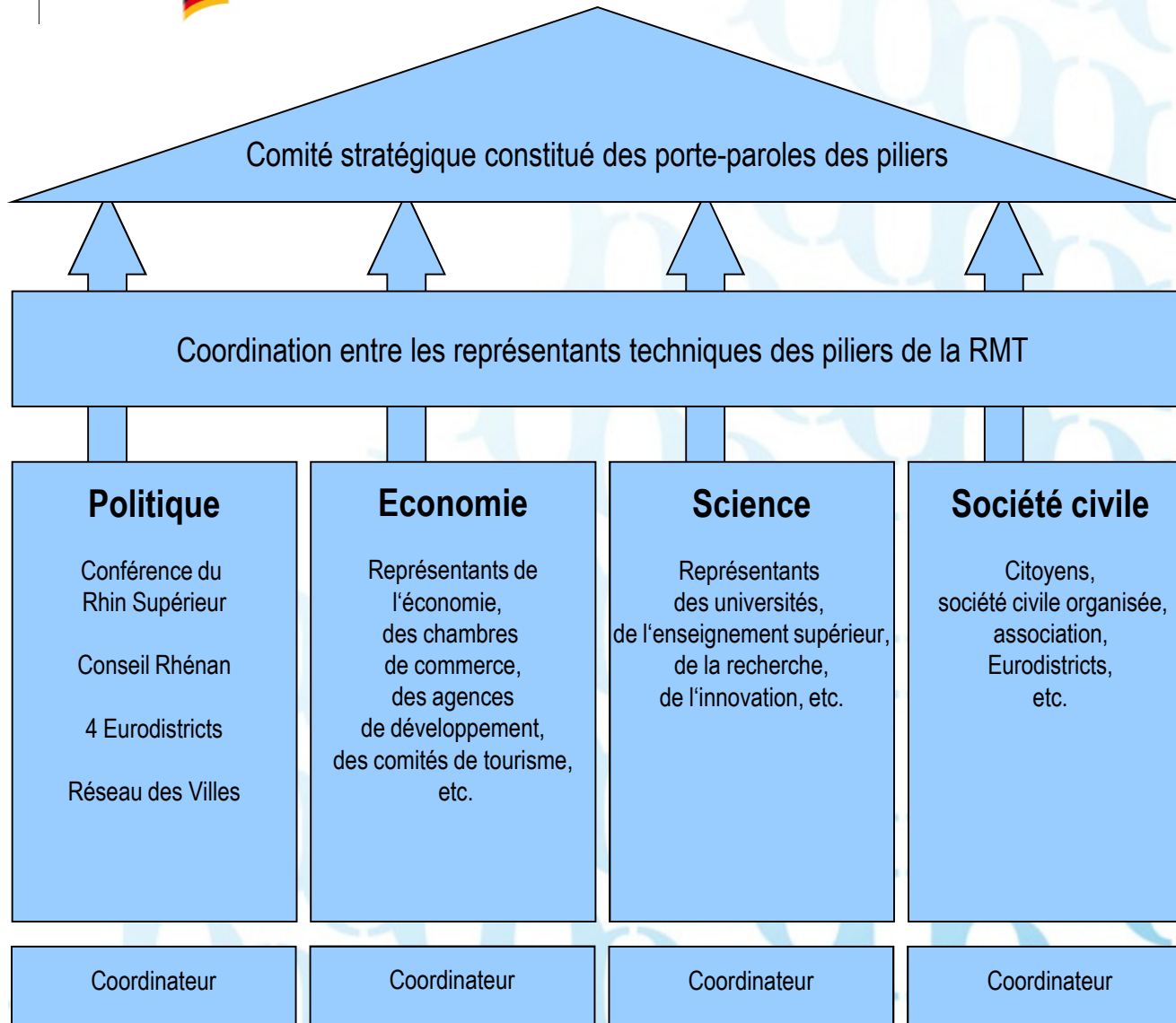
Travailleurs transfrontaliers : environ
91.300

167 Universités, Écoles supérieures et
Instituts de recherche

170 000 étudiants

env. 600 Clusters et réseaux d'entreprises

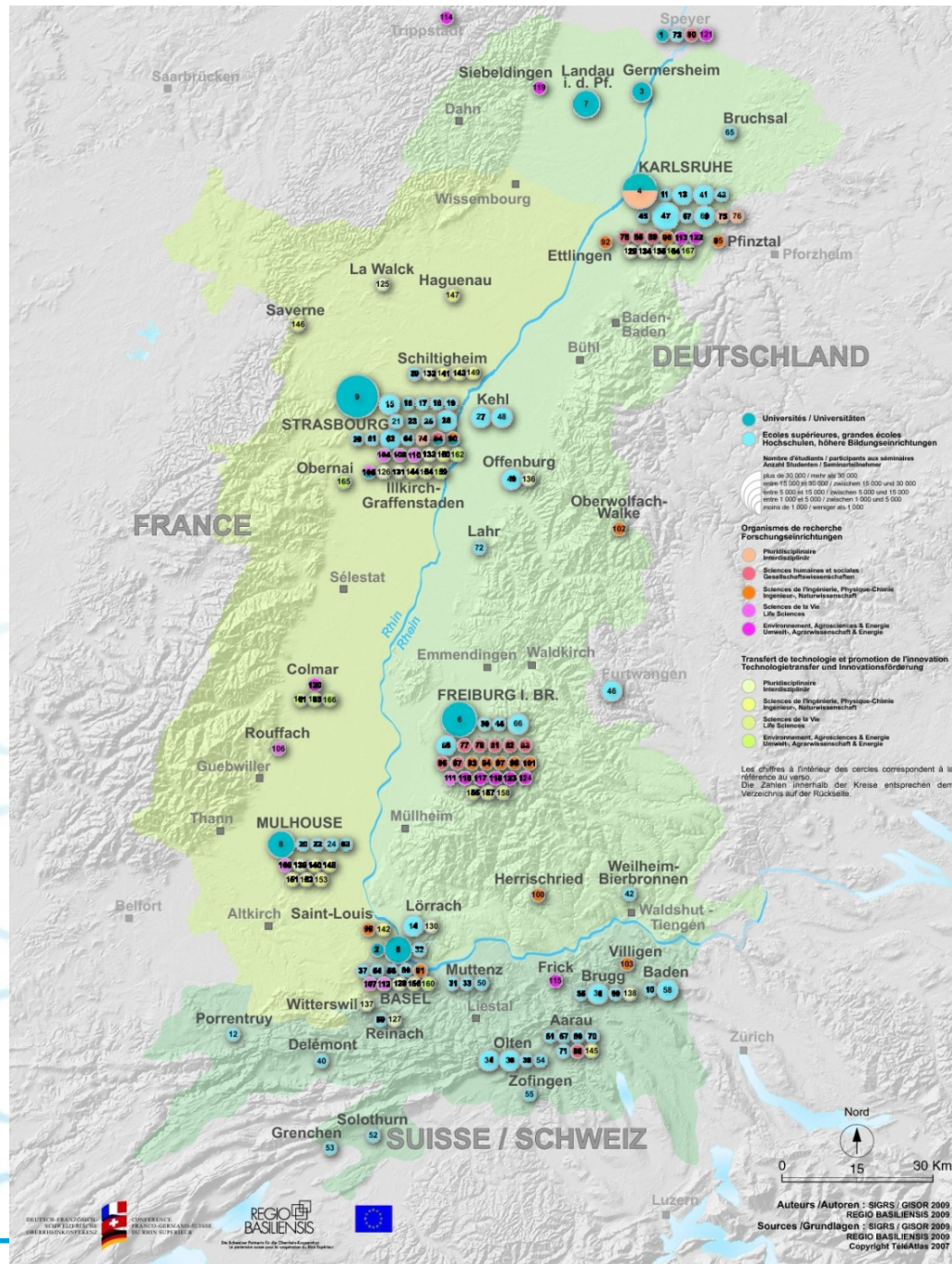




La RMT se développe sur la base d'un mode de gouvernance original et novateur en Europe, caractérisé par la mise en place de quatre piliers constitués par le monde de la science, de l'économie, de la politique et de la société civile.

La réalisation des objectifs de la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin Supérieur passe par la mise en œuvre de la stratégie « Agir et se développer ensemble », adoptée en novembre 2010.





Contact:
Région Métropolitaine Trinationale du Rhin Supérieur
Trinationale Metropolregion Oberrhein (TMO)

Rehfusplatz 11

D- 77694 Kehl

www.rmtmo.eu

info@rmtmo.eu



Cofinancé par l'Union Européenne
Fonds européen de développement régional (FEDER)
Dieses Projekt wurde von der Europäischen Union kofinanziert
Europäischer Fonds für regionale Entwicklung (EFRE)



Dépasser les frontières : projet après projet
Der Oberrhein wächst zusammen, mit jedem Projekt



Partie 1

Rationaliser la gouvernance multi-niveaux de la coopération

Table ronde

JOËL GIRAUD, vice-président du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

CHARLES BUTTNER, président du Conseil général du Haut-Rhin

ISABELLE PRIANON, directrice de l' Eurodistrict SaarMoselle

ANNA-KARINA KOLB, directrice du service des affaires extérieures, Canton de Genève

ERIC BERTHON, adjoint au secrétaire général pour les affaires régionales, Préfecture Midi-Pyrénées

introduction et animation : **Olivier DENERT**, secrétaire général de la MOT



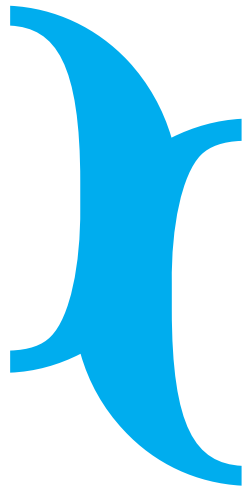
Partie 2

**Placer la coopération au
cœur de la programmation
2014-2020**

Introduction

NORMUNDS POPENS

**Directeur général adjoint, Commission européenne, DG
REGIO**



Partie 2

Placer la coopération au cœur de la programmation 2014-2020

Table ronde

MARIE-THÉRÈSE SANCHEZ-SCHMID, députée européenne, Parlement Européen

NORMUNDS POPENS, directeur général adjoint, DG REGIO, Commission européenne

SABINA DE LUCA, chef du département pour le développement et la cohésion économique, Ministère du développement économique (IT)

FLORENCE CLERMONT- BROUILLET, conseillère en charge du développement régional et des politiques européennes, DATAR

WOUTER BRINGMANN, conseiller politique, Département des affaires de l'UE, des collectivités locales et régionales, Ministère de l'intérieur et des relations du Royaume (NL)

JEAN-PIERRE ROBBEETS, Inspecteur général, Wallonie-Bruxelles International, Région Wallonne (BE)

OLIVIER MARTIN, directeur des relations européennes et internationales, Conseil régional d'Alsace

introduction et animation : JEAN PEYRONY, directeur général de la MOT



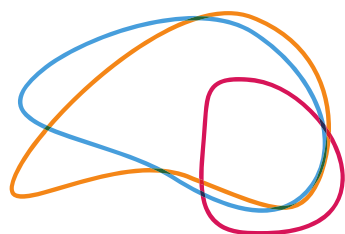
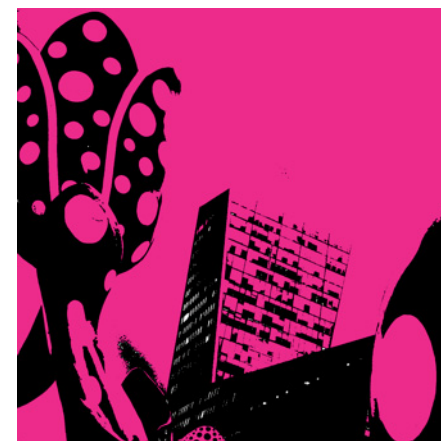
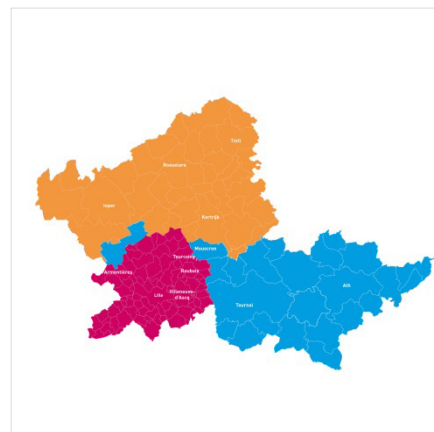
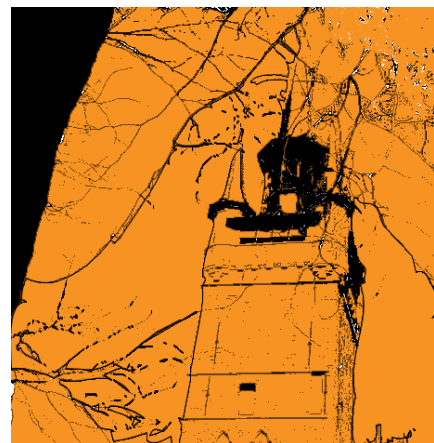
Partie 3

**2014-2020 : Renforcer la
place du développement
territorial transfrontalier**

Bonne pratique – l’Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai

Stef Vande Meulebroucke

Directeur de l’Eurométropole



EUROMÉTROPOLE
EUROMETROPOOL
LILLE • KORTRIJK • TOURNAI

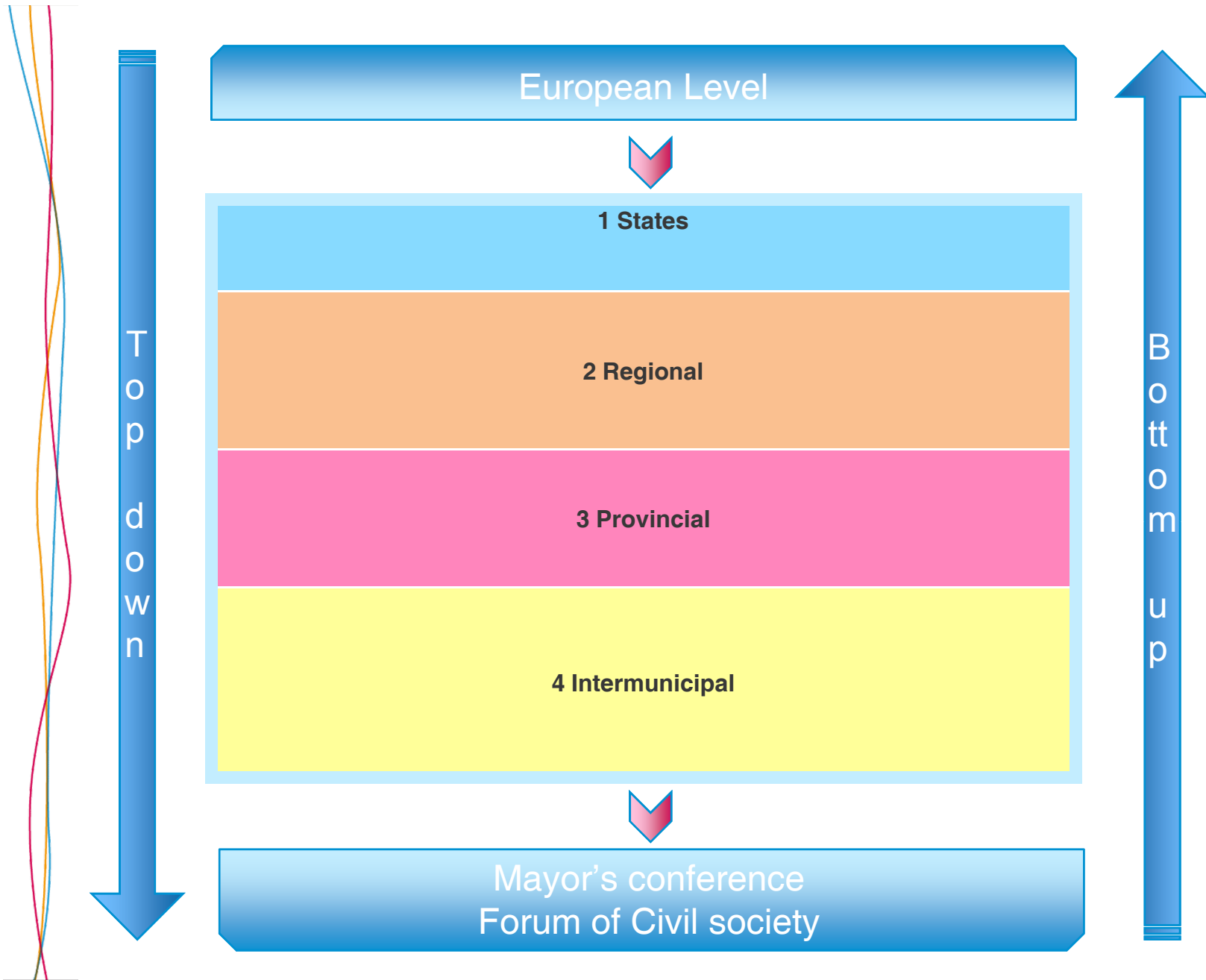
Eurometropolis Lille – Kortrijk – Tournai & programme stratégique 2014-2020

*Le développement territorial transfrontalier
stratégique*

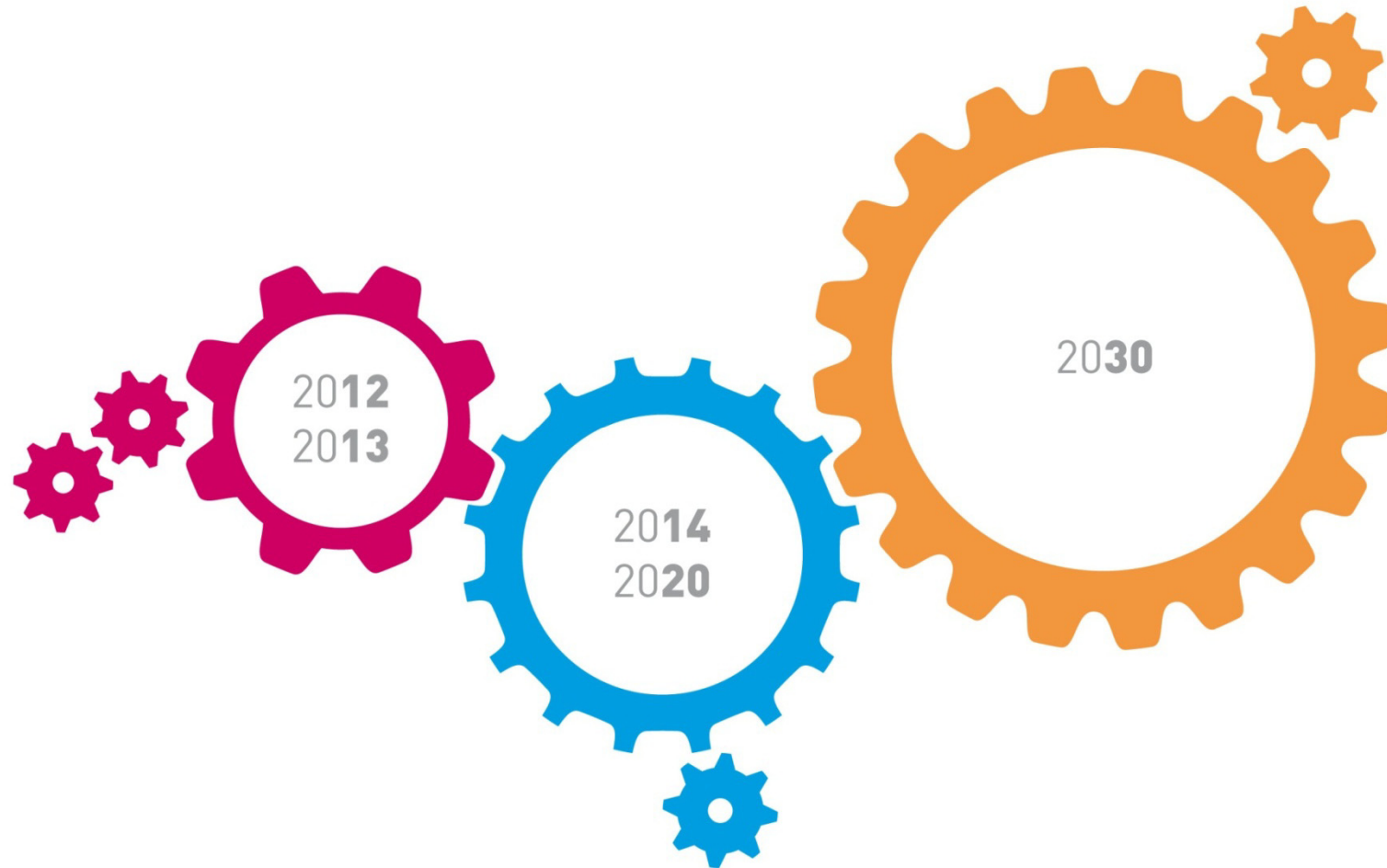
Stef Vande Meulebroucke – Directeur général

24/10/12

GOUVERNANCE MULTI-NIVEAUX



Un triple cadre stratégique



Programme stratégique 2014-2020: objectifs

- Choisir les priorités fondamentales de l'Eurométropole pour la période 2014-2020
- Articuler au mieux la stratégie UE 2020 et les besoins territoriaux
- Une fois élaborée, la stratégie constituera une base pour faire remonter les priorités de l'Eurométropole aux responsables des programmes européens pertinents

Programme stratégique 2014-2020: premières orientations

- Développer le potentiel économique de l'Eurométropole
 - Renforcer InnovEurometropolis & les clusters eurométropolitains
 - Créer un marché de l'emploi (plus) intégré
- Renforcer la mobilité interne et l'accessibilité externe de l'Eurométropole
- Développer la trame bleue et verte comme support de valorisation et d'attractivité du territoire

Eurométropole - Eurometropool 2014-2020

secteurs à effet multiplicateur transversal
tourisme
énergie/climat
santé/médico-social

Développer le potentiel économique
de l'Eurométropole en misant sur la
spécialisation intelligente et en
favorisant un bassin d'emploi
transfrontalier

Renforcer la mobilité
interne et l'accessibilité
internationale du
territoire
eurométropolitain

Développer la trame
bleue et verte comme
support de valorisation
et d'attractivité du
territoire

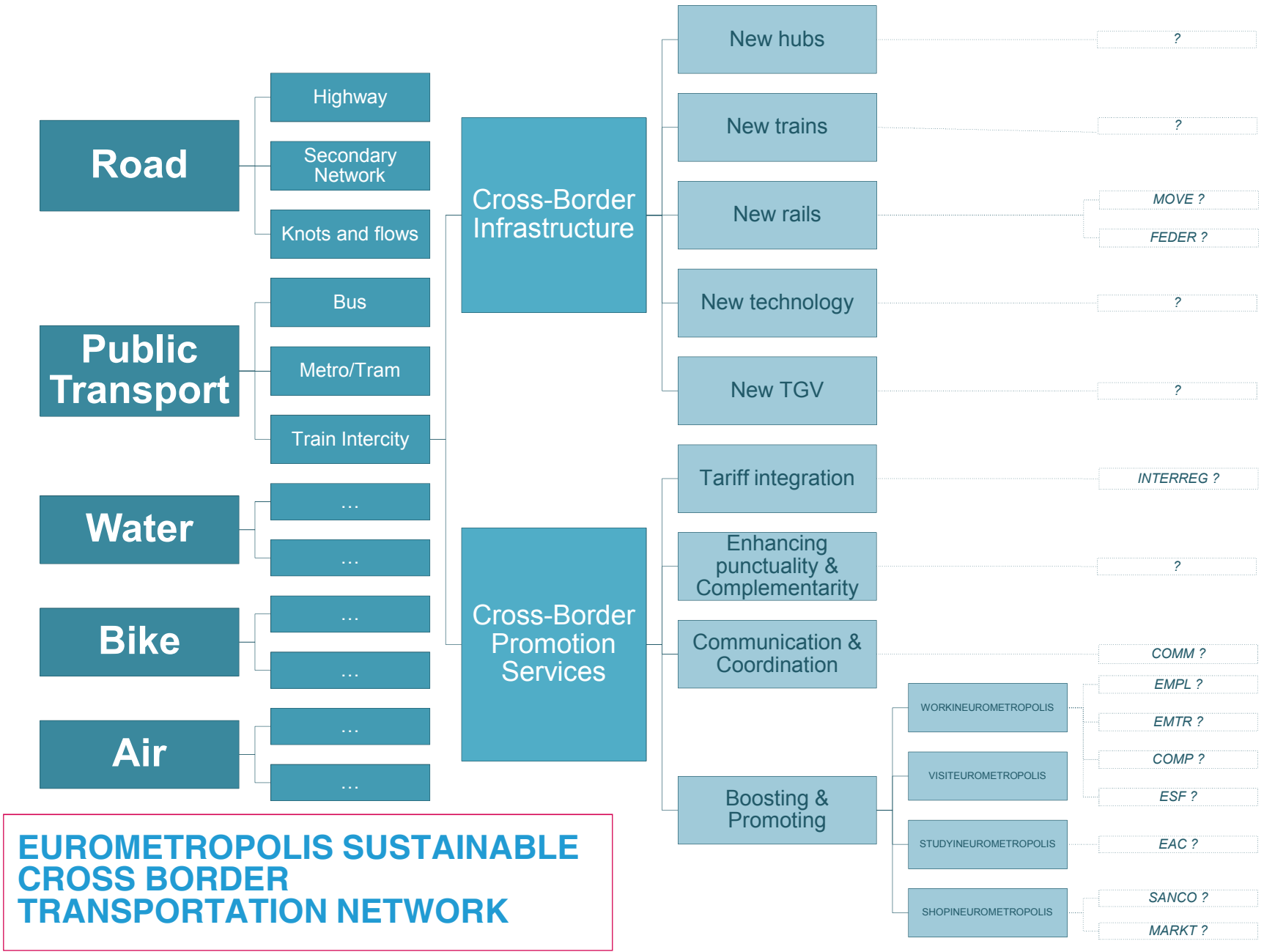


Trame bleue et verte

Exemple:

- Intégrer la dimension économique des voies d'eau dans un projet transversal prenant en compte toutes les fonctionnalités





Niveaux de compétences concernées

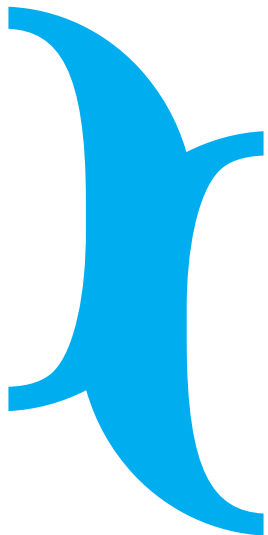
| | Autorités qualifiées | |
|--------------------|----------------------|------------------------|
| | Belgique | France |
| FERROVIAIRE | National | National / Regional |
| BUS | Regional | Local |
| TRAM/METRO | No | Local |
| ROUTIER | Regional | National |
| FLUVIAL | Regional | National |
| CYCLABLE | Regional / Local | Regional / Local |
| AERIEN | Regional / Local | Regional / Local |



L'Europe
de
proximité
commence
à

www.eurometropolis.eu





Partie 3

2014-2020 : Renforcer la place du développement territorial transfrontalier

Table ronde

NICOLAS EVRARD, vice-président de la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc

STEF VANDE MEULEBROUCKE, directeur de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai

MARCO CARPI, directeur du Secrétariat technique conjoint de la Grande Région

PAULINE GESSANT, chef de mission Coopération Territoriale Européenne à la Direction Europe et International , Conseil général du Pas-de-Calais

introduction et animation : Olivier DENERT, secrétaire général de la MOT



Table ronde 3

Les 11 objectifs thématiques

1. Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation
2. Améliorer l'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC), leur utilisation et leur qualité
3. Renforcer la compétitivité des PME
4. Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de CO2 dans tous les secteurs
5. Promouvoir l'adaptation aux changements climatiques ainsi que la prévention et la gestion des risques
6. Protéger l'environnement et promouvoir l'utilisation rationnelle des ressources
7. Promouvoir le transport durable et supprimer les obstacles dans les infrastructures de réseaux essentielles
8. Promouvoir l'emploi et soutenir la mobilité de la main-d'œuvre
9. Promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la pauvreté
10. Investir dans l'éducation, les compétences et la formation tout au long de la vie
11. Renforcer les capacités institutionnelles et l'efficacité de l'administration publique



Synthèse des débats

JEAN PEYRONY

Directeur général de la MOT



Conclusions

FLORENCE CLERMONT- BROUILLET

**Conseillère en charge du développement régional et des
politiques européennes, DATAR**

Territoires transfrontaliers, politiques régionales et nationales : quelle coordination à l'horizon 2014-2020 ?

24 octobre 2012

Paris, Ministère des Affaires étrangères



Mission Opérationnelle Transfrontalière



Ce projet est cofinancé par l'Union Européenne dans le cadre du programme Europ'Act.
L'Europe s'engage en France avec le Fonds européen de développement régional.